

**REUNION
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

COMPTE-RENDU

**DE LA SEANCE DU VENDREDI 25 JUIIN 2021
A 20 heures 45 EN MAIRIE DE TILLY
Convocation 15 juin 2021**

SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR PATRICK JOURDAIN, MAIRE

ETAIENT PRESENTS

M. Patrick JOURDAIN, Maire,
M. Robert SLOVES, 1ère Adjoint,
M. Maurice GARSAULT, 2ème Adjoint,
Mme Céline DUPONT,
M. Simon LATRECHE,
M. Nicolas AUMONIER,
M. Michel GALMEL,
Mme Marie-Christine EMINIAN,
M. Richard LETORT,
M. Christian PETITPAS,
Mme Solange VIORNAY,
M. François VIROT,

ABSENTS EXCUSES

M. Sébastien BOITTE
Mme Anne-Marie CHEVALIER,
Mme Françoise POUCHUCQ,

Soit 15 membres en exercice

Compte tenu des restrictions gouvernementales liées à la pandémie, M. le Maire propose que le Conseil se tienne à huit clos. Unanimité

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION « TILLY EN FLEURS »

Avant la tenue du Conseil Municipal, Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur MANGE qui nous présente son association dont l'objet principal est de promouvoir l'intérêt pour la biodiversité, la faune et la nature, et de faire profiter les écoles d'animations sur ces thèmes. Plusieurs propositions sont faites également pour une participation des habitants au fleurissement de la commune en complément du travail effectué par notre agent communal.

Il est proposé de désigner des référents pour cette association, Sont désignés :
Maurice GARSAULT ; Michel GALMEL et Christian PETITPAS.

NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne M. François VIROT en qualité de Secrétaire de séance.

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL :

Le Conseil Municipal, n'ayant pas de remarques bloquantes, approuve le précédent compte rendu

2) JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE 2021

Monsieur le Maire informe le Conseil de la tenue des journées européennes du patrimoine les 18 et 19 septembre. De ce fait, il est proposé d'ouvrir notre église le samedi 18 septembre et de demander à M. Pascal TAVERNA notre agent communal retraité de présenter aux visiteurs le travail qu'il a accompli pour la rénovation de l'église. Pour mémoire, la commune a investi plus de 50 000€ pour cette rénovation. A cette occasion, il sera remis aux visiteurs une plaquette rappelant l'histoire de notre église. Plaquette rédigée en son temps par M. Willy HUGUENEL dont nous saluons la mémoire.

3) INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS :

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de renouveler la convention liant la commune aux services instructeurs d'urbanisme de S.N.A.pour 2021

Le Conseil municipal approuve la délibération à l'unanimité,

4) CONTRAT FOURNITURE D'ELECTRICITE : Décision du Conseil.

Monsieur le Maire informe que nous ne pouvons pas bénéficier du marché de fourniture d'électricité du siège avant 2023, il est donc nécessaire de signer un contrat avec un fournisseur.

EDF nous a fait une proposition pour l'année 2022, après avoir entendu les conditions générales et les conditions « aren », le conseil, à l'unanimité se prononce sur la deuxième formule et autorise Monsieur le Maire à signer ce contrat.

5) CITY-STADE

Monsieur le Maire rappelle les incidents provoqués par des usagers du City-stade. Des incivilités sont venues enrichir cette liste peu élogieuse.

En effet, certains élus abondent des faits constatés par eux-mêmes. Un échange épidermique et des propositions sont avancés pour faire cesser ces actions et incivilités.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que notre commune ne peut se permettre de laisser perdurer la situation et à demander à la gendarmerie d'effectuer des rondes et de verbaliser si nécessaire. Afin d'éviter la fuite des protagonistes par l'arrière du City-stade, il est décidé de fermer provisoirement. Ainsi l'opportunité d'éviter les contrôles de la maréchaussée sera compromise.

Monsieur Simon LATRECHE et Madame M.C. EMINIAN se propose d'ouvrir un dialogue avec les usagers. Un règlement d'utilisation pourra à l'issue du trimestre prochain être rédigé pour compléter le dispositif.

Le Conseil municipal approuve la méthodologie à l'unanimité

6) PARC EOLIEN

Monsieur le Maire n'ayant pas de vidéoprojecteur à disposition, il est difficile à l'équipe en charge de ce dossier de présenter les informations recueillies au cours de leurs travaux.

Il est donc proposé au Conseil de reporter à septembre cette présentation.

Avis favorable de l'ensemble des élus.

7) INFORMATIONS AU CONSEIL

- Il est porté à connaissance du Conseil du barème de taux fixe du mois de juin de la Banque des territoires à savoir

15 ans : 0,71% 20 ans : 0,89% 25 ans : 1%

Monsieur le directeur de cet établissement se tient à notre disposition pour adapter nos financements à la durée de vie économique de nos projets.

- Il est fait part au Conseil du besoin d'accorder des heures complémentaires à notre agent communal.

- Il est nécessaire de prévoir une plus-value pour le mur du cimetière en raison de la différence de niveau avec le presbytère. Le Conseil est d'accord pour prendre en charge les frais occasionnés.

QUESTIONS DIVERSES

a) Il est porté à connaissance du Conseil d'un mail reçu de Madame Stéphanie RICHARD sur l'absence non remplacée de Madame PEYRAT-ARMANDY directrice de notre école :

« Cher Monsieur le Maire,

Nous nous permettons de vous écrire quant à l'absence de Madame Peyrat non remplacée les 3 et 4 juin tout comme c'était le cas, lors de sa dernière absence (10 Mai).

Nous comprenons aisément que ce type de situation peut survenir, toutefois, est-il possible de mettre en place à l'avenir un protocole pour les absences des professeurs (garderie en journée), être prévenu avant 8H par sms pour éviter de se rendre à l'école inutilement ?

Comme vous pouvez vous en douter, les frais de garde ont fortement augmenté depuis le début de la crise sanitaire, sans compter le fait qu'en tant que parent, nous devons faire/continuer les apprentissages à la maison pendant toutes les périodes de confinement.

Nous sommes conscients qu'il n'est pas chose facile de mettre en place cela mais de notre côté, il devient extrêmement compliqué de mener à bien notre vie professionnelle quand nous sommes mis devant toutes ces situations pour lesquelles nous n'avons pas d'autre alternative que de garder nos enfants, les faire garder voire s'arrêter de travailler.

Nous restons Olivier et moi-même à votre disposition pour échanger et trouver ensemble des solutions favorables pour tous.

Nous vous remercions par avance pour l'attention que vous porterez à l'étude de notre demande.

Bien cordialement, »

Après en avoir délibéré, le Conseil bien que conscient des désagréments causés par une absence non remplacée, ne pouvant subroger la compétence de l'éducation nationale, propose d'accepter une convention entre le SIVOS et I.A. d'Evreux pour une mise à disposition du personnel périscolaire sous la responsabilité de l'éducation nationale.

b) la fibre:

Monsieur le Maire précise que la phase de déploiement sera normalement terminée fin septembre. Compte-tenu du marché public la phase de commercialisation de trois mois devrait débuter dans la foulée avec une possible première connexion début janvier 2022.

c) A.X.A. Propose une réunion avec les anciens pour baisser les prix des mutuelles. Le Conseil attend la proposition sachant qu'il faudra proposer d'autres assureurs pour respecter la concurrence.

d) le rappel des heures de tontes : voir arrêté préfectoral du département

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 23 h 20.

La prochaine séance ordinaire est prévue le dernier vendredi de septembre.

Monsieur le Maire remercie l'assemblée.